

L'Adresse—M. Dawson

Comme c'est la première fois que j'ai l'honneur de prononcer un discours à la Chambre, je profite de l'occasion pour remercier le très honorable premier ministre de m'avoir accepté dans son équipe. C'est pour moi un privilège et un honneur de travailler à ses côtés pour le mieux-être des Canadiens. Je suis certain, monsieur l'Orateur, qu'en ce 18 octobre, vous, ainsi que mes honorables collègues et ceux ici présents, voudrez vous joindre à moi pour offrir au très honorable premier ministre nos meilleurs vœux à l'occasion de son anniversaire de naissance.

[Traduction]

Je saisis également cette occasion pour remercier mes collègues de l'aide et de l'appui qu'ils m'ont apportés depuis mon élection. Beaucoup de gens se plaignent de ce que nous appelons la paperasserie administrative. Eh bien, je puis leur dire qu'un député qui vient d'être élu est lui aussi confronté à de nombreux problèmes qu'il ne parviendrait pas à résoudre sans l'aide de ses collègues députés.

[Français]

Monsieur l'Orateur, la tâche que les électeurs de la circonscription de Louis-Hébert m'ont confiée le 24 mai dernier est lourde de responsabilités. J'ai en effet l'honneur d'être le successeur de M^{me} Albanie Morin, cette grande dame de la politique dont le dévouement et le travail acharné resteront à jamais gravés dans notre mémoire. M^{me} Morin était aimée de tous et elle s'était acquise le respect et l'estime de chacun. Je lui dois de représenter les électeurs de Louis-Hébert aussi bien qu'elle l'a fait et j'aimerais au cours de mon séjour à la Chambre laisser une marque aussi profonde et atteindre le même niveau de respectabilité qu'avait atteint M^{me} Morin.

Comme on le sait, monsieur l'Orateur, la circonscription de Louis-Hébert est située dans la région métropolitaine de Québec. Elle englobe les municipalités de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge, de même qu'une partie de la belle ville de Québec. Louis-Hébert comptait aux dernières élections partielles plus de 76,000 électeurs et sa population est de composition mixte. Lors des prochaines élections, ma circonscription s'étendra à ce qu'on appelle le quartier Laurentien et à la ville de l'Ancienne Lorette, englobant du même coup l'aéroport de Québec. Comme la région métropolitaine de Québec forme un tout, le progrès économique et social de la circonscription de Louis-Hébert est intimement lié à celui de l'ensemble de la région métropolitaine de Québec. Au niveau économique, le développement du Port de Québec et l'implantation de nouvelles industries constituent, à mon avis, les deux principales priorités en ce qui concerne l'action gouvernementale. Déjà, le gouvernement fédéral a répondu à une de nos demandes en acceptant le projet de dragage du chenal du fleuve Saint-Laurent, de façon à en porter la profondeur de 38 à 41 pieds. Cependant, ceci ne doit être qu'un début. En effet, le Port de Québec est en concurrence avec les autres ports du Saint-Laurent, avec ceux des Maritimes, de même que ceux de la Côte Ouest. Nous possédons déjà une infrastructure ferroviaire et routière importante et capable de permettre l'acheminement rapide vers les grands centres des marchandises débarquées dans le Port de Québec. Nous avons donc le potentiel voulu et il est essentiel d'accentuer le développement de notre port.

De même, en cette période de ralentissement économique, l'État doit prendre conscience de sa position privilégiée et donner le ton à l'économie. Les mesures gouvernementales

doivent donc favoriser les investissements et l'implantation de nouvelles entreprises. De même, monsieur l'Orateur, la circonscription de Louis-Hébert, comme toutes celles du Canada, n'est pas exempte du problème requérant une attention gouvernementale immédiate. En tant que député, j'ai particulièrement à cœur le progrès social de ma circonscription. Je suis aussi particulièrement sensible à la situation des personnes âgées et des personnes à faible revenu. Déjà le gouvernement fédéral a fait beaucoup dans ces domaines et je l'inviterai à intensifier ses programmes.

Enfin, je me réjouis de l'annonce faite dernièrement par l'honorable ministre des Finances au sujet du programme de décentralisation administrative du gouvernement fédéral. A mon avis la circonscription de Louis-Hébert est l'endroit idéal pour l'implantation dans la région de Québec des services administratifs fédéraux. Nous possédons toutes les infrastructures nécessaires pour accueillir les fonctionnaires qui viendraient s'installer dans notre région et nous sommes situées au carrefour de grands axes de communication de l'Est du Québec. Il s'agira là d'un investissement dont j'ai parlé tout à l'heure et dont ma circonscription a un urgent besoin.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, maintenant que vous ai présenté ma circonscription de Louis-Hébert, je voudrais à présent dire quelques mots du discours du Trône prononcé cet après-midi par Sa Majesté, discours qui traite des trois grandes questions qui se posent aujourd'hui à notre société. Ces questions, l'économie, l'énergie et l'unité nationale, ont déjà été débattues à la Chambre, mais nous leur accorderons une attention toute particulière durant cette session. Elles mettent en jeu la survie de notre nation et le bien-être de tous les Canadiens. Tout cela donnera lieu à un bon nombre de débats importants à la Chambre, débats dont dépend la continuité de notre pays. La Chambre a déjà été le théâtre de nombreux débats historiques, comme celui sur les chemins de fer et celui sur la question du drapeau, et elle a toujours traité les problèmes qui se posaient à elle avec efficacité et sagesse. Une fois de plus, la Chambre va être appelée non seulement à débattre ces questions, mais à trouver des solutions durables à des problèmes qui ébranlent la base même de notre société et de notre pays.

[Français]

De par la nature des problèmes qu'il soulève et de la façon dont il les traite, le discours que nous avons entendu tout à l'heure est un message d'espoir. Il est vraiment orienté vers l'avenir.

Depuis plusieurs années, l'économie du monde occidental est aux prises avec une recrudescence des fléaux que sont le chômage et l'inflation. Des pays, jadis économiquement forts, comme la Grande-Bretagne, l'Italie et d'autres pays européens voient leur économie se détériorer de jour en jour sans qu'il leur soit permis d'entrevoir la fin de cette dégringolade. Les pays du Tiers-Monde, et spécialement les pays exportateurs de pétrole, sont devenus soudainement conscients de leurs richesses et accumulent des stocks importants de devises, ce qui peut constituer une menace pour les pays importateurs. De même, la productivité qui constitue un «prérequis» essentiel à tout développement et à toute reprise économique décroît dangereusement, et spécialement ici même au Canada. Il est impossible de ne pas relier le fléchissement du dollar avec la baisse constante de la productivité de nos entreprises.